



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES LAURENTIDES  
MUNICIPALITÉ DE LABELLE**



**11 décembre 2017**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Labelle tenue au lieu ordinaire des séances du conseil, le onze décembre deux-mille-dix-sept (11 décembre 2017) à dix-huit heures trente (18 h 30) à laquelle sont présents et forment quorum :

MME	La conseillère Louise Gaudreau
MM	Le conseiller Claude Nantel
	Le conseiller Gaétan Marier
	Le conseiller Yvan Guindon
	Le conseiller Michel Lefebvre

Est absent : M. Le conseiller Patrice Charrette

Sous la présidence du maire, monsieur Robert Bergeron. Aussi présente, Mme Claire Coulombe, secrétaire-trésorière et directrice générale.

La secrétaire-trésorière et directrice générale certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres du conseil le 4 décembre 2017.

**3. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le quorum ayant été constaté par la secrétaire-trésorière, le président déclare la séance ouverte. Il est 18 h 30.

**3. RÉS. 331.12.2017 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est PROPOSÉ par le conseiller Claude Nantel  
APPUYÉ par le conseiller Yvan Guindon  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

D'adopter l'ordre du jour suivant:

**ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE  
11 DÉCEMBRE 2017  
À 18 H 30**

**ORDRE DU JOUR**

- 1. Prière / Moment de réflexion**
- 2. Présences**
- 3. Ouverture de la séance**
- 4. Adoption de l'ordre du jour**
- 5. Règlements**

5.1 Présentation du projet de règlement numéro 2017-284 relatif à l'appropriation des sommes requises et à l'imposition des taxes et compensations pour rencontrer les obligations de la municipalité pour l'exercice financier 2018;



**6. Période de questions et réponses**

**7. Levée de la séance**

Adoptée

4.1

**PRÉSENTATION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2017-284 DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DES TAUX DE TAXATION ET DE TARIFICATION DES SERVICES MUNICIPAUX POUR L'EXERCICE FINANCIER 2018**

Conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec, le projet de règlement numéro 2017-284 décrétant l'imposition des taux de taxation et de tarification des services municipaux pour l'exercice financier 2018 est présenté et déposé au conseil par la secrétaire-trésorière.

Adoptée

5.

**PÉRIODE DE QUESTIONS ET RÉPONSES**

Aucun citoyen n'est présent.

6.

**RÉS. 332.12.2017 LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

Il est PROPOSÉ par le conseiller Gaétan Marier  
APPUYÉ par la conseillère Louise Gaudreau  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

Que la séance extraordinaire soit levée et terminée. Il est 18 h 40.

Adoptée

\_(original signé)\_\_\_\_\_  
Robert Bergeron  
Maire

\_(original signé)\_\_\_\_\_  
Claire Coulombe  
Secrétaire-trésorière et  
directrice générale

Je, Robert Bergeron, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

\_(original signé)\_\_\_\_\_  
Robert Bergeron  
Maire